

NOMINATIONS.

SECRETARIAT D'ÉTAT DU CANADA.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du GOUVERNEMENT de faire les nominations suivantes :—

Ottawa, 10 novembre 1916.

JOSEPH FÉLIX ARSENAULT, de la cité de Charlottetown, dans la province de l'Île du Prince-Édouard : Douanier dans la division du revenu de l'intérieur de Charlottetown, dans la dite province, et aussi inspecteur des substances alimentaires pour le district d'inspection des substances alimentaires de l'Île du Prince-Édouard; les dites nominations dateront du 23 octobre 1916.

Les aides-inspecteurs temporaires des poids et mesures ci-dessous mentionnés, dans les districts ci-après indiqués, sont nommés, à compter des dates apposées vis-à-vis leur nom, douaniers permanents dans les dites divisions :—

Nom.	District des poids et mesures.	Date.
James Templeton Creig	Saskatoon	1er avril 1916.
John Arthur McDonagh	Régina	11 avril 1916.
William Duffy	Kingston	1er avril 1916.
George Alphons Dugal	Ottawa	1er avril 1916.
Charles Barbeau	"	1er avril 1916.
Joseph Arthur Charbonneau	"	1er avril 1916.
Exklus Lanthier	Montréal	1er avril 1916.
William Landry	St-Hyacinthe	1er avril 1916.
Joseph Alfred Desilets	"	1er avril 1916.
Harris Welsford Bowles	Halifax	1er avril 1916.
Michael William Wallace	Charlottetown	1er avril 1916.
Walker	Winnipeg	8 juillet 1916.
Edwin James Sparling	Edmonton	10 juillet 1916.
John McLeod	Régina	1er avril 1916.
Alfred Isaac Shaw	"	1er avril 1916.
James Eadie	"	1er avril 1916.
William George Farrell	Edmonton	1er avril 1916.

Il a plu à Son Excellence le GOUVERNEUR GÉNÉRAL de faire les nominations suivantes :—

Ottawa, 1er décembre 1916.

FREDERICK ERNEST HARRISON, de la cité de Calgary, dans la province d'Alberta, écuyer : Commissaire pour s'enquérir et faire rapport au sujet des prix de gros et de détail, respectivement, des substances alimentaires ordinaires et denrées (soit fraîches, en conserves, en boîtes ou traitées autrement), des vêtements et du combustible à Fernie, dans la province de la Colombie-Britannique, et à Lethbridge et Calgary, dans la province d'Alberta, le premier jour de juillet et le vingt-deuxième jour de novembre 1916, respectivement, ainsi que le pourcentage d'augmentation de ces prix, s'il y en a eu, entre les dites dates.

4 décembre 1916.

WILLIAM NASSAU FERGUSON, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, écuyer, conseil de Sa Majesté pour la dite province : Juge de la cour Suprême d'Ontario et membre de la division d'appel de la dite cour et *ex officio* membre de la division de la Haute Cour de la dite cour en remplacement de l'honorable James Thompson Garrow, décédé.

HUGH EDWARD ROSS, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, écuyer, conseil de Sa Majesté pour la dite province : Juge de la cour Suprême d'Ontario et membre de la division de la Haute Cour de la dite cour et *ex officio* membre de la division de la chancellerie de la dite cour, en remplacement de l'honorable sir John Boyd, décédé.

PROCLAMATIONS.

[La proclamation suivante a paru dans un *Extra de la GAZETTE DU CANADA* daté le 6 décembre 1916.]

DEVONSHIRE.

[L.S.]

CANADA.

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui ces présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner.—SALUT :

PROCLAMATION.

E. L. NEWCOMBE, } ATTENDU que l'on
Sous-Ministre de la Justice, } Nous a représenté
Canada. } que plusieurs soldats
des troupes expéditionnaires canadiennes d'outre-mer se sont absentes de leurs unités sans permission; que probablement un grand nombre d'entre eux ne connaissent pas la gravité de cette offense en s'absentant ainsi; et qu'ils désirent maintenant retourner à leurs unités, mais la crainte d'un châtement sévère les fait hésiter; et en outre que des soldats appartenant aux dites troupes, qui sont actuellement en prison pour désertion ou absence sans permission, seraient disposés à prendre du service dans les dites troupes s'ils obtenaient leur pardon ou s'ils étaient élargis,—

SACHEZ DONC que c'est Notre Volonté Royale et Notre Plaisir d'ordonner, indiquer, déclarer et proclamer que tous les dits soldats absents de leurs unités sans permission reçoivent et recevront leur pardon pour cette offense, pourvu qu'ils aillent se livrer à l'officier commandant l'unité à laquelle ils appartiennent, si cette unité est encore en Canada, ou si elle ne l'est pas, à l'officier de district commandant tout district militaire en Canada, au plus tard le quinzième jour de décembre, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent seize, dans le but de terminer leur engagement;

Et Nous ordonnons, indiquons, déclarons et proclamons que ces soldats des dites troupes sous sentence d'emprisonnement ou détenus pour désertion ou absence sans permission, reçoivent et recevront leur pardon pour cette offense et seront libérés de leur prison ou de leur lieu de détention et remis à l'officier commandant l'unité à laquelle ils appartiennent ou à l'officier commandant le district militaire dans lequel ils se trouvent dans le but d'être renvoyés à quelques autres unités des dites troupes expéditionnaires afin de terminer leur engagement.

De ce qui précède Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner, sont par les présentes requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN : Notre Très Fidèle et Très Aimé Cousin et Conseiller, Victor Christian William, Duc de Devonshire, Marquis d'Hartington, Comte de Devonshire, Comte de Burlington, Baron Cavendish de Hardwicke, Baron Cavendish de Keighley, Chevalier de Notre Très Noble Ordre de la Jarretière; Membre de Notre Très Honorable Conseil Privé; Chevalier Grand Croix de Notre Ordre Très Distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; Chevalier Grand Croix de Notre Ordre Royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant-en-chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dit Dominion, ce VINGT-QUATRIÈME jour de NOVEMBRE, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent seize et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-Secrétaire d'Etat.